

# Transition digitale: un BTP à deux vitesses

Si la maîtrise d'œuvre s'approprie les nouvelles technologies, les entreprises de travaux sont à la traîne.

« **A**ccordez des aides aux entreprises du BTP qui s'équipent et se forment au numérique ! Rendez le *building information modeling* (BIM) obligatoire pour certains projets ! Et prenez en charge les formations spécifiques aux nouvelles technologies. » Voilà les trois requêtes que les participants à l'enquête menée par « Le Moniteur » et le cabinet d'audit KPMG sur la transformation numérique dans le secteur de la construction souhaiteraient adresser au futur président de la République.

Réalisée à la fin 2016, cette étude porte sur 304 entreprises françaises réalisant entre 5 et 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Le panel est composé à 34 % de maîtres d'œuvre (31 % de bureaux d'études et 3 % d'architectes) et à 66 % d'entreprises de travaux. Une distinction importante, puisque les bureaux d'études semblent nettement en avance sur les pratiques digitales par rapport aux constructeurs. En effet, ils sont 75 % à s'estimer « matures en matière de transformation numérique » contre 53 % des entreprises de travaux. Un fossé qui se retrouve dans l'usage du BIM, puisque 75 % des maîtres d'œuvre et 50 % des constructeurs disent l'utiliser.

**La dématérialisation des documents en tête.** Côté technologies numériques déjà mises en place, ce sont logiquement les plus matures qui sont aussi les plus courantes, avec en tête la dématérialisation des documents (87 %), l'accès mobile aux données (67 %) et le BIM (59 %). Parmi les entreprises qui ont déclaré ne pas utiliser la maquette numérique et ne pas disposer de l'équipement nécessaire, seule la moitié envisage de s'équiper.

## BIM : quels sont les bénéfices attendus ?

Trois quarts des bureaux d'études et la moitié des constructeurs utilisent déjà le *building information modeling* (BIM) selon notre enquête. En tête des améliorations attendues, figurent une meilleure collaboration avec les participants au projet (80 %), une qualité accrue du travail (72 %) et des projets menés plus rapidement (49 %).

Qu'il s'agisse de travail collaboratif en BIM ou d'usage des nouvelles technologies au sens large, les freins sont toujours les mêmes. Sans surprise, ils touchent d'abord le porte-monnaie. Ainsi, un peu plus de la moitié (53 %) des répondants estime avoir des difficultés à évaluer l'efficacité des investissements dans les nouvelles technologies et ils sont autant à juger leurs moyens financiers insuffisants. Le coût de modernisation du

La résistance au changement des salariés est l'un des freins au passage au numérique.

parc informatique et d'acquisition des logiciels adéquats est en effet souvent pointé du doigt par les entreprises. Mais l'enquête met aussi en lumière un autre frein, davantage lié au facteur humain, puisque c'est la « résistance au changement des salariés » qui est ensuite invoquée, devant « le

temps de mise en place des nouvelles technologies » et « l'incapacité des salariés à les utiliser ».

Le besoin de former ses collaborateurs aux nouvelles technologies est clairement identifié par les entreprises. Et sur ce point, les bureaux d'études et agences d'architectes ont une longueur d'avance sur les entreprises de travaux. En effet, ils sont déjà 80 % à former leurs salariés contre 52 % des entreprises de travaux. De même, près de la moitié (44 %) des maîtres d'œuvre ont déjà recruté des profils spécifiques capables d'accompagner la transformation digitale de leur entreprise contre 14 % des entreprises de construction. Plus inquiétant, 70 % de ces dernières ne prévoient pas de recruter ce type de profil à court terme.

**Amélioration de l'image de marque de l'entreprise.** Parmi les principaux bénéfices attendus de la transformation numérique, la majorité des sondés met en avant les gains de temps et de productivité (61 %). Un avantage suivi de près par l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise (59 %). « Cette image est importante aussi bien en interne pour motiver les collaborateurs et en recruter de nouveaux que vis-à-vis des clients et des prospects », souligne Xavier Fournet, responsable infrastructure et construction chez KPMG. L'amélioration de la qualité de service arrive en troisième position des bénéfices de la transition numérique identifiés par les répondants (54 %). Autres avantages attendus : l'accès mobile au système informatique (33 %), l'augmentation de la rentabilité (29 %), ainsi qu'une diminution du nombre de déplacements (28 %). Et alors que la maquette numérique en 3D doit permettre de mieux préparer les chantiers et par là même d'améliorer la sécurité des compagnons, seuls 15 % des répondants en sont convaincus. ● Julie Nicolas

### Méthodologie

L'étude quantitative en ligne a été réalisée entre le 17 novembre et le 7 décembre 2016, auprès d'un échantillon de 304 répondants. Elle concerne les entreprises de maîtrise d'œuvre et de travaux qui comptent entre 50 et 5 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel compris entre 5 et 100 millions d'euros.

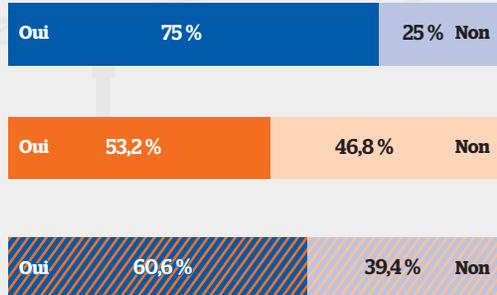


## Transition numérique : où en est le BTP ?

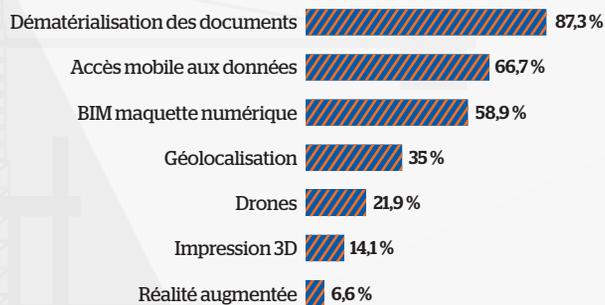
■ Maitrise d'œuvre   ■ Entreprises de travaux   ■ Ensemble

### Etat des lieux

Avez-vous réalisé votre transition numérique ?

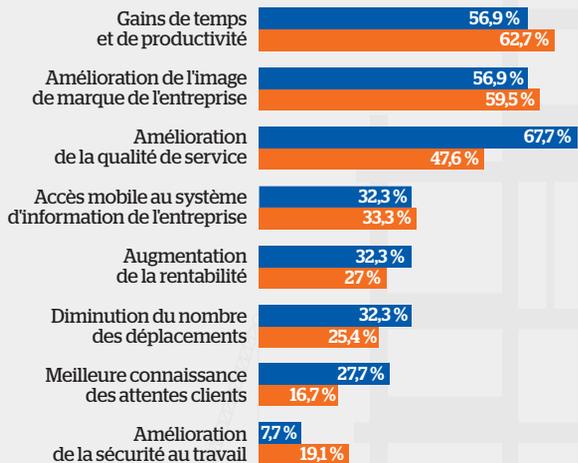


Quelles technologies utilisez-vous déjà ?



### Motivation et freins

Quels bénéfices attendez-vous du numérique ?

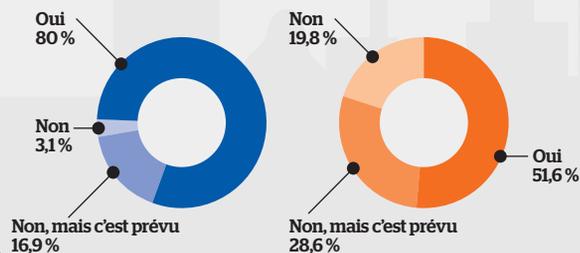


Quels sont les obstacles à la transformation numérique ?

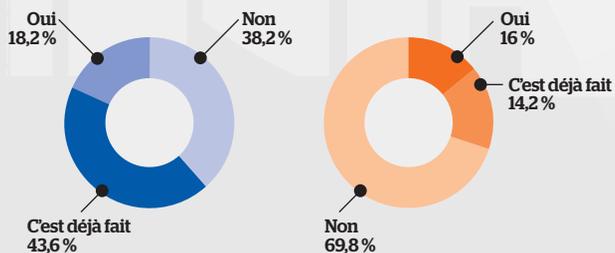


### Formation et recrutement

Formez-vous déjà vos salariés aux nouvelles technologies ?



Prévoyez-vous de recruter pour accompagner votre transformation numérique ?



SOURCE: BAROMETRE « LE MONITEUR » - IRTMG / INFOGRAPHIE - CLAUDE DU BOIS